capitaine Deloustère, du service de l'aéronautique militaire, venu à Douai mardi pour la réception des deux Bréguet, des lieutenants de vaisseau Dutertre, commandant le centre de Douai, et Jouserand, et du lieutenant Mignard, s'est immédiatement rendue à La Bravelle.

Après avoir interrogé les témoins de l'accident et examiné les débris des appareils, elle a rédigé un rapport qui sera transmis au ministère de la Guerre.

Nous ne connaissons pas les conclusions de ce rapport. Les membres de la commission se sont refusé à parler et l'on ne peut que s'incliner devant ce refus, qui est très compréhensible. Nous croyons toutefois savoir qu'une des officiers chargés de l'enquête aurait constaté que, d'une façon générale, les aviateurs militaires s'observent pas toujours le réglement officiel dans les hangars. Cette constatation a déjà été faite dans d'autres centres d'aviation, et il est probable qu'on prendra des mesures susceptibles de protéger les aviateurs contre eux-mêmes, et contre leur inutile dédain du danger et de la mort.

L'aviateur Bréguet, qui a vu les deux biplans entrer l'un dans l'autre, a raconté que les ailes des appareils tournaient sa quelque sorte s'emboîter « et que « les aéroplanes tourbillonnèrent et tombèrent à pic sur le côté. »

Lorsque l'émotion que nous avons tous éprouvée se sera atténuée, lorsque nous aurons repris cette sang-froid, il ne sere pas vain de tirer de la catastrophe d'hier l'enseignement qu'elle comporte. Nous n'avons pas la vilaine intention d'incriminer les deux braves qui sont morts à leur poste, ce soldats. Nous savons que d'autres pilotes sont prêts à prendre la place de ceux qui viennent de tomber. Mais nous s'offenserons ni les départs ni leurs remplaçants en attirant l'attention de l'autorité militaire sur la témérité des jeunes hommes qui, chaque jour, défient l'hostilité du hasard. Assez de sacrifices ! Le pays a besoin de tous ses défenseurs et il sers toujours temps de faire bon marché de sa vie, le jour où de l'autre côté de la frontière, tonneront les canons de l'ennemi.

Les funérailles

Le général Miquel Dalton a « porté à le connaissance des troupes de la garnison, le mort des deux officiers aviateurs, morts en accomplissant leur devoir. »

Il a décidé que jusqu'au jour des funérailles, un capitaine et un lieutenant délégués par chaque corps de troupes, formeront une garde d'honneur.

Les funérailles seront célébrées dans la matinée de vendredi. Le corps du capitaine Dubois sera transporté dans la Corrèze ; celui du lieutenant Peignan sera dirigé sur la Bretagne.

Tous les vols sont suspendus à l'aérodrome de La Bravelle, ils ne reprendront que 48 heures après les funérailles.

Les victimes

Antoine-Louis Dubois était né à Argentat (Corrèze), le 23 avril 1877. Il était entré le 12 octobre 1898, à l'Ecole Polytechnique.

En décembre dernier, on l'avait, sur sa demande, attaché au centre d'aviation militaire de Douai. C'était un pilote très prudent. La malechance le poursuivait. Il avait été récemment blessé à la tête et aux jambes au cours d'une chute d'aéroplane. Il laisse une veuve et deux enfants.

Le lieutenant Peignan, d'origine bretonne, était âgé de 24 ans et appartenait au 84e régiment d'infanterie. Il ne montait en aéroplane que depuis mois. Il devait se marier prochainement.

Sur la prière du ministre de la Guerre, prévenu télégraphiquement, le commandant Labadie, chef du groupe d'aviation de Reims, se rendra à Douai aujourd'hui.

Paul-T. PELLEAU.

L'Election présidentielle
AUX ÉTATS-UNIS

La convention républicaine de Chicago

La première journée de la convention nationale républicaine de Chicago a été favorable au président Taft. Malgré les protestations et les anathèmes des roosevelttistes, la convention a été, par 558 voix, le sénateur Elihu Root président provisoire de cette assemblée, contre 502 voix données au gouverneur Mac Govera, du Wisconsin, présenté par le parti de M. Roosevelt uei eux radicaux du sénateur La Follette.

Le sénateur Root a été secrétaire d'Etat de M. Roosevelt, mais on sait qu'il a déclaré qu'il ne soutiendrait pas l'ancien président, en raison de son programme trop avancé.

Collision de navires

Les Palmes, 29 juin.

Le steamer anglais « Cawdor Castle », allant du Natal à Londres, est entré en collision avec le navire italien « Affinita », parti de Gênes pour Montevideo.

Les deux navires sont endommagés au dessous de la ligne de flottaison.

La Réforme Électorale
à la Chambre des Députés

Un projet de résolution de M. Breton
donne lieu à une vive discussion

Le président. — J'ai reçu de M. Breton le projet de résolution ci-après : « La Chambre invite le gouvernement à poursuivre la réalisation de la réforme électorale avec le concours de la majorité républicaine des deux Chambres ». (Exclamations).

Cette motion est signée de 40 membres.

La discussion immédiate est demandée par les auteurs de la motion.

M. Breton. — Le gouvernement, en étendant comme il l'e fait hier, la majorité républicaine, peut être désormaie tranquille. Les 197 républicains qui ant voté hier le renvoi du contre-projet Augageeur à la commission, ont pour eux la qualité. (Exclamations et rires).

M. Lauche. — Vous n'êtes pas qualifié pour le dire. (Rires).

M. Breton. — Si vous voulez, nous démasionnerons tous deux et ferone les électeurs juges.

M. Jaurès. — Mais vous vous représenteriez avec le scrutin majoritaire ! (Rires).

M. Breton. — J'ai quitté le parti le jour où vous avez fait une politique immorale de coalitions contraires à nos principes. Je n'ai pas été élu sur votre liste par de telles alliances avec la droite. (Bruit).

M. Lauelle. — Vous avez été bien heureux de trouver dans le Cher le parti socialiste pour vous procurer un siège ici ! (Applaudissements à gauche).

M. Breton. — Nous voulons la réforme électorale, mais voté par les républicains et non par une majorité de coalition.

Le fait par le gouvernement de poser la question de confiance devrait la majorité républicaine et non devant la majorité de la Chambre fait sourire M. Jaurès.

M. Jaurès. — Mais non, ce n'est pas pour cela ! Il y a tant de sujets de gaieté à l'heure actuelle ! (Hilarité).

M. Poincaré, président du Conseil. — La motion semble être le « post-scriptum » aimable de la séance d'hier où la Chambre s'est prononcée. Elle n'a donc que le tort de venir un peu tard. Mais ai elle a pour objet de pour résultat d'obtenir encore la majorité qui c'est formée, le gouvernement ne peut que l'accepter. (Rires).

M. Breton proteste.

M. Poincaré. — M. Breton veut démontrer à la tribune que le gouvernement n'a pas obtenu hier la majorité républicaine. La Chambre décidera par un ordre du jour.

M. Breton. — Il fut un temps où M. Poincaré n'admettait pas les socialistes dans la majorité républicaine.

M. Joseph Reinach. — Alors il y a une an, vous n'en faisiez pas partie vous-même. (Rires).

M. Breton. — Le président du Conseil met la Chambre dans l'affernative de choisir entre le ministère et le proportionnelle. Mon choix ne va pas au ministère.

M. Poincaré. — Dans les conditions où la question est posée, le gouvernement ne peut consentir qu'à un ordre du jour de confiance. Il a la conviction d'avoir obtenu hier une majorité républicaine qu'il ne désespère pas de voir s'élargir et c'est la Chambre qui en décidera. (Applaudissements).

M Augagneur. — Le débat s'engage d'une façon inopinée. (Exclamations et rires).

Mais il devait venir un jour ou l'autre, depuis le scission qu'e créée dans le parti républicaie la réforme électorale. Hier le gouvernement n'a pas ee la majorité républicaine. Je lui demande sur quels groupes il entend s'appuyer. Si je ne connaissais que mes préférences personnelles, l'admettrais les socialistes unifiés dans cette majorité. Mais il faut que le président du Conseil le déclare. En revanche, les groupes de gauche ne peuvent admettre que d'une manière sournoise les progressistes et les conservateurs qui sont leurs adversaires pénétrent dans le majorité gouvernementale et dans les conseils du gouvernement s'il entend oui ou non comprendre dans la majorité les progressistes. (Applaudissements à gauche).

M. J.-H. Morin a la parole.

C'est, dit-il, la question laïque qui forme le ligne de partage entre les républicains et les réactionnaires. Or, sur cette question essentielle, les progressistes sont contre les républicains. (Applaudissements à gauche).

M. Brenier réplique. C'est la première fois qu'on voit un président du Conseil ne pas oser répondre à une question précise dans une grave débat politique. (Applaudissements à gauche). Je demande une dernière fois au président du Conseil s'il admet les progressistes dans sa majorité. Je lui demande notamment s'il y comprend M. Charles Benoist, duquel il disait lui-même, il y a quelque temps, qu'il était séparé par toute la question religieuse. (Applaudissements à gauche).

M. Paturaud-Mirand déclare, et milieu d'un bruit intense, que le proportionnelle sort grandis du débat d'hier.

M. Dalbiez. — Je ne puis rester dans la majorité qui a c'est formée hier autour du gouvernement.

M. Jaurès monte à la tribune. — Que signifie, dit-il, ce débat dirange de délimitation entre les groupes de la Chambre ? (Vifs applaudissements).

M. Massé à la parole.

Il met le gouvernement en demeure de choisir entre les radicaux et les progressistes.

M. Jaurès continue son discoure : Vous ne nous rejetez pas de la majorité tors du ministère Combes, alors que nous marchions avec vous. Aujourd'hui, sous prétexte que 200 députés sont hostiles à une réforma, vous voudriez empêcher la Chambre de la discuter. S'il en était ainsi, il n'y aurait plus ni gouvernement, ni régime parlementaire possibles. Si vous, républicains, persévérez dans une poreille attitude, vous aurez désorienté dans ce pays une crise terrible et dangereuse.

M. André Hesse dit que s'il s'est abstenu dans le débat d'hier, il votera désormais pour le projet du gouvernement.

M. Poincaré dit :
« Nous avons fait notre devoir »

M. Poincaré déclare qu'il déplore les divisions entre républicains. Hier, lorsque M. Augagneur a retiré son contre-projet, en disant qu'il avait l'intention d'apporter des amendements, il avait espéré qu'une collaboration commune pourrait se produire. Aujourd'hui, nous nous trouvons en présence d'une interpellation sur la politique générale du gouvernement. En vérité, que nous veut-on et que nous reproche-t-on ?

Quel article de notre programme avons-nous abandonné ? Est-ce la défense laïque ? Que l'on eous elle un seul fait qui puisse nous être reproché ? Nous avons la conscience d'avoir fait notre devoir.

Ordre du jour de confiance

Le président enconce qu'il a reçu comme conclusion du débat, un ordre du jour de confiance dans le gouvernement, signé de MM. Denis, Verlot et Goujon.

La priorité refusée au projet Breton

La priorité en faveur du projet de M. Breton est mise aux voix.

Il y a pointage ; après pointage, le priorité est repoussée par 346 voix contre 179. (Applaudissements répétés sur les bancs proportionnalistes).

Le président met aux voix l'ordre du jour de MM. Denis, Verlot et Goujon.

Il est ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement si confiante en lui passe à l'ordre du jour. »

M. Breton me demande quelles sont les déclarations du gouvernement qu'on puisse approuver ? Dans tous les cas, il demande la division de l'ordre du jour.

Les votes sur l'ordre du jour

On vote.

La première partie de l'ordre du jour :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement » est adoptée par 393 voix contre 15.

La seconde partie : « et confiante en lui, passe à l'ordre du jour », est adoptée par 346 voix contre 11.

L'ensemble est adopté

L'ensemble est mis aux voix : il est voté par 360 voix contre 7.

La discussion des articles

On aborde l'exemen des articles du projet ; le président donne lecture de l'article premier, qui est ainsi conçu :

« Les membres de la Chambre des Députés sont élus au scrutin de liste avec représentation des minorités. »

M. Andrieux votera l'article 1er, bien que majoritaire, il accepte volontiers la représentation des minorités.

Celles-ci sont d'ailleurs représentées avec n'importe quel système et il suffit de jeter un coup d'œil dans l'assemblée pour constater immédiatement que toutes les minorités sont brillamment représentées.

Il voudrait surtout que les élections aient toujours lieu dans le plus grande liberté.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

M. Albin Rozet demande l'inscription à l'ordre du jour de la séance de demain matin, du projet de loi relatif à l'indigénat en Algérie.

M. Steeg, ministre de l'intérieur, insiste en faveur de cette proposition, qui est adoptée.

La séance est levée à 6 h. 10 et renvoyée à demain matin 9 heures.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le débat de mardi à la Chambre

Le Radical :

« Forte de l'approbation du pays républicain et de la volonté bien nette de nos amis majoritaires, nous adressons au gouvernement un suprême appel. Qu'il se hâte de se rendre à l'évidence républicaine, qu'il accepte une transaction. Nous le lui demandons en toute franchise, sans croire atteindre sa dignité ».

Le Rappel :

« Nous voulons croire que nos amis radicaux, abandonnent le tactique où se complaisent les derniers arrondissementiers, se feront un devoir de collaborer avec le gouvernement, avec les républicains, qui lui ont donné hier leurs suffrages, pour faire aboutir, sans plus de délai, la réforme électorale ».

La Lanterne :

« A cette heure, le gouvernement essume de graves responsabilités : quelles que soient les divergences de vues qui nous séparent et, tout en restant fidèles à la doctrine majoritaire, nous devons l'aider à faire la réforme électorale dans la seul le plus désirvoyant des intérêts supérieurs du parti républicains.

L'Action :

« La réforme du scrutin a aujourd'hui cette signification qu'elle fait espérer au pays une vie politique mieux équilibrée, plus efficace, plus économe des forces nationales, moins tourmentée et plus adaptée à le fonction de la France dans le monde.

« Quoi que fassent les arrondissementiers pour paralire collaborer à ce progrès, ils ne parviendront pas à donner le change à l'opinion ».

L'Evénement :

« Les républicains ne doivent pas commettre la faute de se montrer intransigeants. Ils ont des bonnes raisons : elles n'ont pas prévalu. Doivent-ils maintenant persister dans une opposition systématique ? »

La Petite République :

« Nous n'avons plus qu'à souhaiter maintenant le réconciliation de tous les républicains sur une formule définitive ».

L'Humanité (M. Jaurès) :

« Ce qui est sûr, et ce qui fait le comique d'un grave débat, c'est qu'au moment où il était coevenu officiellement qu'une majorité « républicaine » était nécessaire, personne n'a osé monter à la tribune pour demander au président du Conseil la définition légale du républicain ».

La Libre Parole :

« Et maintenant, qu'on en finisse, et promptement, avec la réforme électorale. C'est bien l'occasion de retourner contre les obstructionnistes des marcs le mot fameux de Gambetta : « Se coumettre ou se démettre ».

Le Gaulois :

« Les radicaux sont vaincus si, pour la première fois, depuis plus de vingt ans, les républicains sont divisés en deux groupes entre lesquels aucune alliance, aucun rapprochement ce paraît possible ».

La catastrophe du "Texas"

RETOUR DU CORPS DE M. HENRI BOUCKAERT, REPRESENTANT DE COMMERCE (GOUBAISIEN. — AVANT L'EMBARQUEMENT, LA GARNISON TURQUE DE SMYRNE REND LES HONNEURS MILITAIRES.

Au début du mois de mai, ainsi que nous l'avons relaté, le petit vapeur caboteur *Texas* était cenonné et coulé par un fort tiro au moment où, malgré les ordres formels, il franchissait le goulet du golfe de Smyrne. Très peu de passagers furent sauvés.

Dans le nombre des morts se trouvait un représentant de commerce bien connu à Roubaix, M. Henri Bouckaert, ex-champion du monde de rowing.

A la demande de la famille et des nombreux amis du défunt, des ordres furent donnés par la voie diplomatique, pour qu'une fois repêché et identifié, le cadavre soit dirigé sur la France.

La funèbre cérémonie de l'embarquement du corps à bord du paquebot *Niger*, des Messageries maritimes, a eu lieu à Smyrne, le 15 juin, en présence des autorités locales et de la colonie belge.

Un bataillon turc a rendu au défunt les honneurs militaires et le commandant a, en termes émus, déploré la mort de cette innocente victime d'une guerre malheureuse.

Le *Niger* entrera le 21 dans le port de Marseille et le corps de M. Bouckaert arrivera à Roubaix dimanche.

Les obsèques auront lieu lundi à neuf heures.

CONTES ET NOUVELLES

Le Mystérieux Décapité

(suite)

XIX

Freyberger quitte la banque et se rendit à la Préfecture de police. Il éprouvait le vif regret de la sensation de s'être encore un peu rapproché de ce personnage mystérieux dont il cherchait à mettre en lumière les manœuvres subtiles et sinistres. Il n'avait encore rien découvert de probant. Mais il était arrivé à deviner la façon de raisonner de son adversaire.

Leurs deux intelligences, comme deux armées en marche dans une nuit très obscure, étaient arrivées presque en contact sans le savoir. Il ne se voyaient pas encore, mais à tout moment une lueur inattendue pouvait surgir et permettre une lutte générale.

Rien de nouveau n'était survenu à la Préfecture. Plusieurs personnes répondant au signalement de sir Gyde avaient été arrêtées, puis relâchées. Freyberger avait obtenu à lui tout seul plus de résultats que toute la Préfecture de police. Nous avons déjà dit que le directeur s'intéressait à Freyberger et était tout disposé à le laisser agir seul dans cette affaire et à mettre à sa disposition toute la colossale force dont il disposait.

Et le pouvoir d'un directeur des recherches criminelles est en effet prodigieux. Il a à sa disposition tout le Trésor de l'Angleterre et tous les fonctionnaires de la Couronne. Il a aous ses ordres immédiats une armée de dix mille hommes choisis et un état-major composé des plus habiles détectives du monde entier. Il peut bloquer les ports, il peut arrêter et faire interroger qui il lui plaît. Il n'y a qu'un homme auquel il ne puisse toucher, c'est le roi.

Lorsque Freyberger lui eut raconté tout ce qu'il avait fait et dit en quelques mots ce qu'il pensait, le directeur demeura un instant pensif, puis il dit :

— Ce Klein, alias Kilbocker, cet homme que vous soupçonnez aussi d'avoir employé le nom de Müller est à considérer attentivement. Depuis l'heure où Gyde est entré chez lui et l'a tué — autant qu'on peut savoir — il n'a pas été revu vivant, lundi que, au contraire, nous avons entendu de nombreux témoins affirmer qu'ils ont vu Gyde. En supposant Klein en vie et Gyde mort, le fait semble bien étrange.

— Excusez-moi, monsieur, mais quelqu'un a vu Klein alias Kolbecker, alias Müller, c'est le valet de chambre Leloir. Nous en avons pour preuve le photographie de sa rétine.

— Cela est juste, mais il faut dans ce cas être certain que cette photographie représente bien Klein. Je l'ai examinée et je l'ai comparée avec le portrait robustogique de Klein trouvé chez sa propriétaire... eh bien, j'admets que ce « peuvent » être la deux photos de la même personne prise à deux moments de différente humeur, mais on ce peut pas en être certain.

— Monsieur, répliqua Freyberger, il y a bien des choses dont on ee peut pas être certain, et qui cependant sont des faits. L'instinct n'exige pas la certitude, et l'instinct me dit que non seulement Gyde est innocent du meurtre de Klein, mais que Klein est coupable du meurtre de Gyde.

Le visage de cet homme, Müller, qui est incontestablement Klein, me parle ce vieux langage universel de l' « expression » humaine. C'est un visage terrible et plénétré de mauvaises pensées, de ruse et de volontés diaboliques. C'est le visage d'un mathématicien et à la fois d'un satyre.

D'après ses deux photographies, je crois pouvoir reconstruire une personnalité telle que dans les annales du crime. Il me semble que nous sommes en présence d'un criminel de génie poussé par des motifs plus qu'ordinaires, s'entourant de précautions inouies, inventant de nouveaux procédés. Nous ne verrons pas dans ce cas les coups de folie ordinaire eux assassins de petite envergure. Nous savons que le plus habile criminel au départ, fréquemment de son habileté ; il ne réussit jamais à faire œuvre parfaite où tout aspect est étudié, mais il y a toujours quel que détaut quelque part.

Je puis dire que dans l'affaire Gyde, selon mon humble avis, tout a été organisé et combiné d'après un plan entièrement original. C'est une œuvre de génie. J'ai dit que je crois que c'est Klein l'auteur et l'agent actif de toute l'affaire. J'ajoute que pour moi Klein est en vie et est ici, à Londres peut-être. Malgré cela, je vous supplie de ne pas le rechercher avec la méthode habituelle, de ne pas envoyer sa photographie aux gardiens, et même de ne pas faire circuler cette photographie parmi nos hommes. Il ne faut pas le rechercher du tout.

— Pourquoi ?

— Parce que vous ne le trouverez pas. Un homme comme lui ne peut être traité selon les méthodes usuelles. Notre seule chance est de le laisser au contraire aller en paix avec l'impression que c'est Gyde qui est poursuivi. S'il voit son portrait dans les journaux, s'il soupçonne que sa photographie a été communiquée à la police, il...

— N'allez pas trop loin !

— Si ! Si ! Il s'évanouira, disparaîtra, deviendra quelqu'un d'autre ; ou, en tout cas, ne se sentira pas en sécurité complète, il saura prendre des précautions géniales.

XX

Freyberger avait donc quarante-huit heures devant lui. Il avait la sensation qu'un ingénieur doit ressentir devant une machine dont il sait que certaines pièces très délicates peuvent sauter d'un moment à l'autre. Il frémissait à la seule pensée d'employer l'ordinaire et banale méthode de recherches dans le cas de Klein.

Ce serait comme si on essayait d'attraper un papillon avec des pincettes.

Il s'imaginait facilement le mépris avec lequel les efforts de la police seraient accueillis par la sombre personnalité avec qui il était en lutte.

Il était alors une heure et demie. C'était l'heure où le détective avait l'habitude d'aller au restaurant, mais ce jour-là il n'avait pas faim. Il se rendit dans une chambre reliée, y rassembla toutes les pièces à conviction et se mit à reconsidérer toute l'affaire, incident par incident, depuis le début.

Il étudia en particulier le rapport complet du médecin légiste qui avait examiné le corps sans tête trouvé dans le cottage de Klein. Aucune marque spéciale n'avait été aperçue, sur ce corps que le médecin estimait avoir mesuré cinq pieds six pouces. Les vêtements de dessous étaient étiquetés E. K., évidemment les initiales de Klein.

A cinq heures, Freyberger avait terminé son travail ; il avait repassé chaque détail de l'affaire et était prêt à mettre en œuvre tous les éléments utilisables.

Il reprlait les rapports lorsqu'un agent frappa à la porte et lui remit une enveloppe.

— De la part du directeur, dit-il.

Freyberger ouvrit l'enveloppe. Elle contenait la copie d'un télégramme qui venait d'être envoyé de Carlisle.

« Grands regrets, mais un détail a été négligé dans le rapport : Sur deuxième côté du corps sont tatouées les initiales E. K. »

Freyberger poussa un léger cri. Tout ce qu'il pensait de l'affaire s'évanouissait, toutes ses théories s'écroulaient comme un château de cartes. Si les initiales E. K., les initiales de Klein, étaient tatouées sur le corps, c'est que c'était bien le corps de Klein, c'est que Gyde était bien un meurtrier et Freyberger un imbécile.

Il se mit à se promener dans la chambre en proie à une grande agitation. La grande occasion de se faire connaître s'évanouissait ! Il s'était agité dans le vide en s'imaginant qu'il livrait une bataille formidable contre un ennemi supérieur ! Hélas, il n'en restait rien.

Freyberger était d'humeur égale, d'esprit logique, plein de sang-froid et se laissait rarement aller à la colère, mais quand cela lui arrivait, il était terrible, sa physionomie se transformait, il devenait un individu féroce et formidable.

C'était ce second Freyberger qui avait arrêté Macklin, l'assassin de la rue Euston ; Macklin armé d'une barre de fer et lui muni d'une simple canne de promenade.

C'était ce second Freyberger qui se promenait rageusement dans une chambre de la Préfecture de police en songeant au lamentable état de l'affaire qu'il avait si mal comprise... Mais soudain il s'arrêta, appuya ses mains sur ses tempes et resta immobile, les yeux fixés devant lui, comme si, à travers les murs devenus transparents, il suivait un spectacle fascinant.

« ... Ah ! qu'est-ce que cela ? murmura-t-il. Deux lettres tatouées sur le deuxième côté ! L'affaire Lefèsse, le boxeur, l'homme, l'artiste ! Mon Dieu ! Comment n'ai-je pas encore pensé ? Qu'est-ce que la mémoire, qu'est-ce que la mémoire pour garder si bien les détails et encore ne les fournir qu'au dernier moment ! Ma théorie est toujours debout. Bien que ces deux initiales tatouées sur ce corps ne servent qu'à obscurcir l'affaire, bien qu'elles témoignent d'une machination sans égale, malgré tout, ma théorie est sauve. »

Il quitta la pièce où il venait de passer un si mauvais moment, remit tous les documents à la garde d'un sous-officier et demanda à parler au directeur.

— J'ai reçu ce renseignement relatif au tatouage, monsieur, lui dit-il.

Il. et VERE STACPOOLE.

(Traduit de l'anglais par M. Michel EPUY)

(La suite jeudi prochain.)

Le « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » publient tous les jours une chronique inédite sur des questions d'actualité : scientifiques, économiques, d'assistance, etc..., etc...

Feuilleton du 29 juin n° 20

La Chasse aux Fantômes

par Pierre ARNOUS

Daniel avait cessé de pleurer.

— Si papa doit s'en aller, dit-il, pourquoi ne me laisserait-il pas avec vous, bonne amie ?

— C'est impossible, mon enfant, répondit tendrement Mme des Isletles. Il faut que tu t'instruisea, que tu deviennes un homme, et, moi, je ne suis qu'une pauvre femme ignorante.

— Je pourrais bien aller en pension à Paris, et, le soir, je reinterais chez vous, tant que durera l'absence de papa.

Avrigneul était surpris du rapide chemin qu'avait fait l'étrangère dans l'âme de cet enfant qu'il regardait comme assez sauvage et peu affectueux.

Même des Isletles saisit fort bien cette pensée fugitive dans les yeux du père de Daniel.

— Il faut l'exercer, dit-elle à voix basse ; ces cœurs réclame une mère. Jamais je n'ai mieux compris la tristesse de ces enfances auxquelles la douceur d'une femme n'a pas été mêlé.

Oui, c'était bien cela. Avrigneul ne demandait qu'à le croire.

Et puis, le dévouement de Mme des Isletles le touchait si profondément !

— Je vous connaissais bien mal.. lui dit-il.

— La fine mouche attendait cette réflexion.

— Je sais, je sais... dit-elle avec une bonne humeur adorablement feinte. Je n'ai pas une réputation excellente. Que voulez-vous? mon mari (elle tora les yeux au ciel comme si elle se pleurait encore) avait sur le vie des idées peut-être un peu trop larges ; peut-être aussi n'ai-il été amurdant en me les faisant partager. Tant qu'il a été là pour me défendre, mes manières plutôt libres n'ont choqué personne, mais il semble que a commencé à médire de moi dès sa mort.

Elle prit un temps et reprit :

— Le monde est si lâche... Mais, Dieu merci ! je suis en paix avec ma conscience.

Il lui prit la main.

— Vous avez raison, le monde juge trop souvent les femmes sur des apparences. Je suis heureux de la circonstance qui m'est offerte d'apprécier la dignité de votre vie.

Elle n'en voulait pas davantage, pour le moment.

Par le cœur de l'enfant, elle se préparait à entrer dans le cœur du père. Il était donc en contact qu'Avrigneul ne la jugeât point sur la réputation qu'on lui avait faite.

Un point était acquis : si Avrigneul croyait mal parler d'elle, il prendrait chaleureusement sa défense.

Le temps ferait le reste.

Ismal, blotti contre elle, l'écoutait avec ravissement.

Il ne pouvait comprendre tout ce qu'elle disait ; mais elle lui paraissait si bonne et si tendre.

— Vous me le confiez cet après-midi ? demanda-t-elle.

— Oh ! papa, interviat aussitôt la petit, permets-moi d'aller avec bonne amie.

— Mais très volontiers, mon chéri. A la condition que cela ne dérange pas notre amie.

— Ne parlez pas ainsi ! protesta Mme des Isletles. Une femme ne saurait faire meilleur emploi de son temps que de le consacrer à un enfant.. Ah ! si le ciel m'en avait donné un...

Comme l'entre jour, de discrètes larmes montaient à ses yeux. Elle pencha la tête comme si elle voulait les cacher.

— Chère madame, je ne sais vraiment pas assez vous épargner les émotioes...

— Laissez, laissez. Cela me fait du bien. Pleurer, voilà ma consolation, à moi.

Une demi-heure après, Daniel était assis, dans un taxi-auto, à côté de Mme des Isletles.

Par un temps magnifique, elle l'emmenait au bois de Boulogne, faisait arrêter la voiture dans l'allée des acacias, le laissait se mêler aux autres enfants et le ramenait, ivre de jeux, de lumière et de tendresse.

— Je voudrais une maman comme vous ? disait Daniel en se serrant contre elle.

— Eh bien ! je serai ta maman pour rire.

— Non ! Ça n'est pas assez.

— Je ne peux pas être autre chose pour toi qu'une grande amie, mon pauvre Daniel.

— Pourquoi ?

— Ah ! Pourquoi ?...

— Papa peut bien se marier, puisque maman est morte.

— Sens donc... Mais on n'est pas à moi...

— Tu ne sais... vous ne savez pas...

— Je peux me tuoyer, mon enfant ; je t'y entoriae.

— Tu ne sais pas combien papa souffrirait de cela. Il part tout seul parfois. Et, la nuit, il ne dort pas toujours. Alors, il se lève. A Montreuil, il descendait dans le parc ; c'est grand-père qui me l'e dit. Rue de l'Université, il ne peut pas sortir comme ça, la nuit. Alors il marche dans sa chambre.

— Comment sais-tu cela ? A ton âge, en a un bon sommeil.

— Je le sais perce que, l'autre nuit, il est entré dans ma chambre, à moi, et n'a rien brassé ni le front, doucement. Ça m'a réveillé. Il est parti ; mais je l'ai entendu marcher à côté, un long moment.

— Eh bien ! mon chéri, il faut garder cela pour toi. A moi, tu peux tout dire ; mais ne fais jamais reconter, excepté à quelqu'un qu'on aime bien, les choses qui se passent dans la maison des aiens.

Daniel avait une mine inquiète.

— Je l'ai confié'ée, bonne amie ?

— Mais non ! mais non ! Je l'ai averti. A ton âge, on ignore bien des choses.

Et, tout en lissant les blonds cheveux de l'enfant :

— Tu es gentil comme tout et si bon ! Toutes les femmes seraient fières et heureuses de l'avoir pour fils

Quand Avrigneul vint reprendre Daniel, elle lui dit :

— Si vous saviez comme cet enfant vous aime, mon cher ami.

Puis, elle l'aconta pour quelle raison elle l'avait doucement gronté.

Et Daniel la regardait avec des yeux où se fisaient tout le regret de son indiscrétion et aussi l'étonnement d'avoir mal fait en disant la vérité à une personne qu'il aimait comme une maman.

Cependant, Pierre Avrigneul ne voulait pas revenir sur sa décision, et le départ pour Londres était fixé au surlendemain.

Daniel, installé, il prendrait, lui, un paquebot à Brighton et partirait pour un voyage qui durerait six ou huit mois.

Il aurait des nouvelles de son fils par son correspondante de Londres et par Mme des Isletles.

Tout était donc réglé.

Mais, le jour où l'on devait prendre le train pour Calais, Daniel se montra si fiévreux, si inquiet, que Mme des Isletles conseilla à Avrigneul de le conduire chez un médecin pour savoir s'il pourrait supporter sans inconvénient les fatigues du voyage et l'épreuve de la séparation.

Le docteur, en illustre membre de l'Académie, voulut bien recevoir sans qu'un rendez-vous lui eût été demandé. Mais on dut attendre plus de trois heures dans le salon.

Il regarda le petit avec beaucoup d'intérêt.

— Ole la veste et ton gilet, mon ami, dit-il d'une voix qui n'appliquait à adoucir.

Il l'ausculta, le palpa, bocha la tête.

— Vous me dites, monsieur, que vous vous envoyer cet enfant à Londres ? Je n'y vois aucun danger pour le moment. Je déconseille pourtant ce séjour. Votre fils est délicat. Un climat chaud lui conviendrait davantage. Je crois, en outre, qu'il a besoin d'affection, de beaucoup d'affection. Des soins mercenaires ne lui suffiraient pas.

Mme des Isletles, qui assistait à la consultation, dut faire des efforts pour dissimuler sa joie.

La Faculté conspirait pour elle.

Elle ne s'attendait pas à une pareille victoire.

— Vous êtes la mère, madame ? demanda le docteur.

Ce fut Avrigneul qui répondit :

— Je suis veuf, monsieur.

Le médecin hocha encore la tête et dit :

— Voyez-vous, monsieur, riches ou pauvres, tous les enfants sont mal soignés quand ils ne le sont pas par des femmes. La science conserve beaucoup d'enfants ; mais les mères en sauvent bien plus qu'elle. Alors qu'un pays ne se doute pas du péril, une maman le connaît.

— Daniel serait donc malade ? interrogea Avrigneul, très anxieux.

— Il n'a rien, monsieur ; mais il peut tout avoir. Emmenez-le dans la Midi, si vous pouvez ; dans la montagne, si c'est possible. Mêlez-vous le moins du monde de Paris et plus encore de celui de Londres.

— Merci docteur. Et comme hygiène ?

— De l'air, de la lumière, des jeux.

Avrigneul était ébloui de n'avoir pas songé à consulter le médecin avant d'avoir pris la décision d'envoyer Daniel en Angleterre.

— On pense toujours trop à soi, disait-il à Mme des Isletles quand on fut dans la rue.

— C'est un reproche que vous, ou moins, ne méritez pas...

— Oh ! que si ! J'ai trop vécu avec mes souvenirs. Ils m'ont empêché de m'occuper de cet enfant comme j'aurais dû le faire. Par bonheur, vous avez eu l'inspiration qui ne m'est pas venue. Je vous devais déjà beaucoup ; ma dette, à présent, est de celles que toute une vie de dévouement ne saurait payer.

— Vous exagérez, dit Mme des Isletles, toujours attentive à ne pas laisser voir ce qui se passait en elle.

A suivre.

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR.
95, rue Nationale, Lille